

Bienvenue dans notre dispositif

UPE2A du lycée Jean Monnet !

Le dispositif UPE2A est un espace d'apprentissage dédié aux élèves allophones arrivants, c'est-à-dire ceux qui viennent d'arriver en France et qui ne maîtrisent pas encore la langue française. Il a été créé en mai 2017.

Ce dispositif consiste en premier lieu en un enseignement intensif du français en tant que langue seconde, dans le but de permettre à l'élève d'accéder à une maîtrise de la langue française (orale et écrite) suffisante pour intégrer une classe dans le cursus ordinaire. Il s'agit également d'accompagner chaque élève dans l'élaboration de son projet professionnel, afin de lui permettre d'intégrer un parcours de formation, et d'accéder, in fine, à un diplôme qualifiant.

Notre objectif principal est de faciliter leur intégration scolaire et sociale tout en leur offrant un soutien linguistique adapté.

Qui sommes-nous ?

Notre équipe pédagogique est composée de deux professeurs spécialisés dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE), d'une enseignante d'Anglais, d'une enseignante d'EPS et d'une collègue chargée des cours en informatique.

Les collègues du CDI apportent leur savoir-faire de documentalistes dans l'animation et l'enrichissement des apprentissages.

L'équipe éducative participe aussi à l'encadrement de nos élèves : une CPE référente ainsi qu'une AED référente, accompagnent les élèves de près dans leur parcours.

Nous croyons fermement que chaque élève a un potentiel unique et mérite une attention personnalisée.

Nos objectifs

- L'apprentissage du français :

Nous proposons des cours intensifs de français pour aider les élèves à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour pouvoir suivre plus tard les cours dans les autres matières.

- L'intégration sociale :

Nous organisons des activités pédagogiques et culturelles, ainsi que des sorties pour favoriser les échanges entre élèves et leur permettre de découvrir la culture française. On leur permet également d'apprendre les codes sociaux en France et plus particulièrement dans les établissements scolaires.

- Soutien scolaire :

En plus des cours de français, nous offrons un accompagnement en langue et dans d'autres matières pour aider les élèves à s'adapter au programme scolaire.

- Accompagnement à l'orientation :

Avec l'aide des PSY-EN de l'établissement et en coordination avec l'équipe de direction, nous accompagnons les élèves au montage de leur projets professionnels respectifs.

- Elaboration du projet professionnel :

Avec le soutien de la Responsable du bureau des entreprises, nous nous efforçons de trouver des lieux de stage d'observation et d'immersion pour nos élèves. L'objectif étant de leur faire découvrir le milieu professionnel et de leur permettre de confirmer leurs choix d'orientation, sinon rectifier.

Enseignements et activités

(cf. emplois du temps des groupes en annexe)

1) Cours et ateliers de langue : 18h

Cours d'EPS : 1h

Cours de mathématiques : 2h

Cours d'anglais : 1h

Cours d'informatique et préparation aux épreuves PIX

Projets pédagogiques et culturels :

- Conception et réalisation de projets pédagogiques qui mettent en valeur la diversité culturelle de nos élèves
- Participation à des projets culturels proposés par le CDI et les instances culturelles locales (YzeurEspace...)
- Sorties éducatives : Visites de musées, de monuments historiques et d'autres lieux d'intérêt pour enrichir l'expérience et les connaissances de nos élèves.

Préparation au DELF

Préparation à l'ASSR2

Fonctionnement

Un dispositif à deux groupes :

UPE2A 1 : pour les élèves débutants et de niveau intermédiaire :18 élèves

Inclusion progressive en classe ordinaire dans les enseignements généraux, dès que le niveau en français le permet, et éventuellement en enseignement professionnel dans le cas où une orientation dans la voie professionnelle serait envisagée.

Accueil d'élèves inscrits en classe ordinaire, ayant un emploi du temps aménagé.

Pour assurer un suivi personnalisé de ces élèves, des contacts réguliers sont établis entre l'enseignant de l'UPE2A et les enseignants des classes ordinaires de l'établissement.

UPE2A 2 : pour les élèves NSA (Non Scolarisés Antérieurement) et TPSA (Très Peu Scolarisés Antérieurement) : 18 élèves

Cette classe « permet aux élèves très peu ou pas du tout scolarisés dans leur pays d'origine avant leur arrivée en France, d'apprendre le français afin d'en acquérir la maîtrise dans ses usages fondamentaux, ainsi que d'acquérir les bases de l'écrit, en lecture et en écriture. » *Eduscol*

Parcours d'accueil et d'accompagnement des élèves allophones

(ce document pourrait être mis en annexe)

Le parcours d'accueil d'un élève allophone en France est conçu pour faciliter son intégration dans le système éducatif français.

Voici les principales étapes de ce parcours :

1. Identification et Évaluation

- **Évaluation linguistique** : Un test de langue est souvent réalisé pour évaluer le niveau de maîtrise du français de l'élève. Cela permet de déterminer ses besoins spécifiques.

2. Orientation vers une UPE2A

- **Classe UPE2A** : Si l'élève ne maîtrise pas suffisamment le français, il peut être orienté vers une classe UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants). Cette classe offre un enseignement adapté pour apprendre le français tout en suivant des cours dans d'autres matières.

- **Accueil à l'établissement scolaire** : Lors de son arrivée, l'élève est accueilli par l'équipe éducative qui l'informe sur le fonctionnement de l'établissement.

3. Soutien Linguistique et Scolaire

- **Cours de français intensifs** : L'élève suit des cours de français langue seconde, axés sur la communication orale et écrite.

- **Accompagnement dans d'autres matières** : Des aides sont mises en place pour l'aider à suivre les cours des autres disciplines, souvent avec des adaptations pédagogiques.

4. Intégration Sociale et Culturelle

- **Activités culturelles** : L'élève participe à des sorties et des projets qui favorisent l'intégration sociale et la découverte de la culture française.

5. Suivi et Évaluation :

- **Suivi personnalisé** : L'équipe éducative suit régulièrement les progrès de l'élève, en ajustant les méthodes d'enseignement si nécessaire.

- **Évaluation continue** : Des bilans sont réalisés pour évaluer l'évolution de l'élève, tant sur le plan linguistique que scolaire.

6. Transition vers une Classe Ordinaire

- **Intégration progressive** : Une fois que l'élève a acquis un niveau suffisant en français, il peut être intégré progressivement dans une classe ordinaire, tout en continuant à bénéficier d'un soutien si besoin.

Glossaire

AED : Assistante d'**ED**ucation

Allophone : un allophone est une personne qui, résidant dans un territoire donné, a pour langue première une autre langue que la langue officielle dudit territoire.
Exemple : Un français qui va en chine est, pour les chinois, un allophone.

ASSR2 : Attestation **S**colaire de **S**écurité **R**outière (niveau 2)

CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs. Une structure qui dépend du rectorat et qui organise et supervise l'enseignement des élèves primo-arrivants, ainsi que la formation continue des enseignants de ce jeune public.

CECRL : Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence, à savoir : la compréhension de l'écrit et de l'oral et la production écrite et orale. (Cf doc en annexe)

CIEP : Centre international d'études pédagogiques, France Éducation internationale est un établissement placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière coopération internationale

DEL : Diplôme d'Étude en Langue Française. L'Éducation nationale, en lien avec le CIEP, propose aux élèves en cours d'acquisition de la langue française la passation des examens du DELF Scolaire aux niveaux A1, A2, B1. Ces niveaux correspondent aux exigences du CECRL. Ce diplôme valide le niveau de maîtrise du français langue étrangère du candidat dans toutes les compétences linguistiques : expression écrite et orale, compréhension de l'écrit et de l'oral.

EANA : Elèves Allophones Nouvellement Arrivés.

EPS : Education Physique et Sportive

FLE : Français langue étrangère. Le français langue étrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non-francophones, dans un but généralement culturel, professionnel ou encore touristique.

FLS : Français langue seconde. Se dit d'une langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle. Elle servira à un degré ou à un autre de langue du quotidien, d'apprentissage ou de scolarisation.

FLSco : Français langue de scolarisation. Usage scolaire de la langue qui articule oral et écrit dans toutes les disciplines scolaires. Le français n'est pas abordé sous l'angle d'un apprentissage purement linguistique, mais comme un outil commun

visant à acquérir les savoirs des autres disciplines recouvrant des concepts, des notions et des méthodes.

NSA : Élèves Non Scolarisés Antérieurement. L'appellation NSA désigne des élèves qui n'ont jamais été scolarisés. Ils peuvent être analphabètes (non lecteurs/non scripteurs dans leur langue d'origine et/ou de scolarisation) ou illettrés (maîtrise insuffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul pour suivre un cursus ordinaire). Il s'agit du profil que nous avons dans la division UPE2A 2.

TPSA : Elèves Très Peu Scolarisés Antérieurement : Elèves ayant suivi un cursus scolaire très court et/ou en discontinu à cause des diverses conditions qui les ont amenés à quitter leurs pays d'origine (Guerre, instabilité politique, conditions de vie très dégradées...)

UPE2A pour (UPEAA) : Unité Pédagogique Pour Elèves Allophones Arrivants. Anciennement appelé (CLA : Classe d'Accueil)

Bon à savoir

- La maîtrise de la langue française ne peut être un préalable pour aborder les autres contenus disciplinaires.
- Aucun élève n'a le niveau (expert) généralement attendu en classe ordinaire intermédiaire avant au moins deux ans en FLE.
- Pour être en mesure d'établir une communication il faut 6 mois voire plus, pour un primo-arrivant NSA.
- La langue et la culture d'origine de l'élève allophone sont des appuis à l'apprentissage et non des entraves.
- L'apprentissage du français se fait dans toutes les disciplines.
- le principe du fonctionnement d'une UPE2A est le suivant : Regroupement initial en UPE2A avec inclusion croissante en classe ordinaire.
- Le bon fonctionnement d'une UPE2A dépend fortement des outils numériques et informatiques mises à disposition de l'élève dans l'établissement, dans les structures qui les accueillent et au sein des familles.

Texte officiel : Les élèves allophones arrivants âgés de plus de 16 ans, ne relevant pas de l'obligation d'instruction, doivent bénéficier, autant que faire se peut, des structures d'accueil existantes. Un réseau de classes d'accueil en lycée et prioritairement en lycée d'enseignement général et technologique se développe. La mission générale d'insertion de l'éducation nationale (MGIEN), chargée de la prévention et du raccrochage, développe des dispositifs conjoncturels en collaboration avec les Casnav, ayant pour objectif de faire accéder ce public à la maîtrise de la langue (orale et écrite), d'élaborer un projet professionnel individualisé et d'intégrer un parcours de formation, par la découverte des filières professionnelles existantes, leur garantissant un diplôme qualifiant.

Intégrer notre classe, c'est bénéficier d'un environnement bienveillant et inclusif où chaque élève peut progresser à son rythme.

Nous valorisons la diversité et encourageons les élèves à partager leurs cultures tout en apprenant à communiquer en français.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour toute question concernant notre dispositif UPE2A.

Coordonnées : lucile.boulizon@ac-clermont.fr

ahmed.issaoui@ac-clermont.fr

Ressources pédagogiques :

CASNAV

- <https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecole-inclusive/casnav/wp-content/uploads/sites/2/2024/07/Ressources-FLE-FLS.pdf>
- <https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecole-inclusive/casnav/wp-content/uploads/sites/2/2022/12/Guide-accueil-Eana-ukrainiens.pdf>
- <https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecole-inclusive/casnav/wp-content/uploads/sites/2/2024/03/Proposition-de-ressources-pour-les-EANA-au-CDI.pdf>

Bulletin officiel

- <https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm#:~:text=Afin%20de%20permettre%20une%20meilleure,arrivants%20%C2%BB%2C%20%C2%AB%20UPE2A%20%C2%BB.>

EDUSCOL :

- <https://eduscol.education.fr/1191/ressources-pour-l-accueil-et-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrivees-eana>
- file:///C:/Users/acer/Downloads/document-de-pr-sentation-du-syst-me-ducation-fran-ais--113177_0.pdf

Nous mettons également à disposition des collègues et des élèves de l'établissement qui voudraient aller plus loin dans la connaissance du dispositif et à la rencontre des élèves allophones des films et documentaires en format DVD.

Ils sont consultables au CDI

DVD 1 : La Cour de Babel, Film documentaire

DVD 2 : Parvana, Fiction en Dessins animés

Annexes :

EMPLOI DU TEMPS UPE2A 2



emploi du temps
UPE2A 2 2024-2025.

CECRL



cecrl_tableau.pdf